

CANDIDATURE **CONSEIL SYNDICAL** **2026 - 2029**



Nom, Prénom : Habets Jean

Date de naissance : 4 juin 1952

Propriétaire du lot : T N25 depuis le 1993

Ma motivation pour intégrer le conseil syndical

Habitant à l'année depuis 1993, je connais parfaitement la vie dans les domaines, en période calme comme en haute saison. Déjà membre du Conseil Syndical, j'ai pu contribuer à de nombreuses actions concrètes : remplissage des distributeurs de sacs à crottes, recherche de fuites sur le réseau d'eau, aide lors des assemblées générales. Présent en permanence, je souhaite poursuivre cet engagement et continuer à soutenir la gestion quotidienne, l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures.

Mes qualifications professionnelles et

les compétences que je peux apporter au conseil syndical

Indépendant durant la majeure partie de ma carrière comme chauffeur et taximen, j'ai acquis une solide expérience de gestion des priorités et de prise de décision. Je possède également des compétences en électricité, en informatique et je suis un bon bricoleur, ce qui est utile pour intervenir sur les portails, les totems ou d'autres équipements du domaine.

Ma présence constante sur place, ma disponibilité et mon aide régulière sur le terrain sont mes principaux atouts. Déjà impliqué dans les actions du Conseil Syndical, je peux continuer à apporter un soutien efficace, réactif et concret au service de la collectivité.

Ma vision d'avenir pour les domaines

Je souhaite aider l'équipe à poursuivre l'embellissement des domaines, afin de préserver cet environnement où il fait si bon vivre, pour les propriétaires comme pour les vacanciers.

Comment j'envisage la relation avec TGA et les Lamy ?

Une collaboration nette, organisée et ambitieuse, fondée sur le respect des engagements pris, une communication transparente, un suivi constant et la volonté d'apporter des solutions concrètes pour renforcer durablement la gestion du domaine.

Quelle est ma position par rapport à un syndic pro ?

☐ POUR

☒ CONTRE

Je ne suis pas favorable à l'intervention d'un syndic professionnel : cela éloignerait la gestion du terrain, alourdirait les dépenses et limiterait notre capacité à décider directement entre propriétaires. Je défends une gestion locale, simple et réactive, au plus près de nos besoins.

Portiragnes le 5 Août 2026

